

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de juillet à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur VIONNET Joël, Maire.

Sont présents : Mesdames Gaëlle HERMABESSIERE, Anne-Sophie MEUNIER, Karen ROMANZINI, Laurine PILLOD, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Benoit GARDAVAUD, Vincent LAITHIER.

Absents Excusés : Madame Ludivine LAURENT, donne procuration à Monsieur Philippe CHAPUIS.
Monsieur Jean-François PERROT, donne procuration à Vincent LAITHIER.
Monsieur Loïc BARTHET, donne procuration à Benoit GARDAVAUD.

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent LAITHIER.

Avant de commencer l'ordre du jour M. le maire souhaite que le conseil ait une pensée pour les sinistrés des incendies hors norme qui ont cours en ce moment dans le Sud-Ouest de la France.

1/ Approbation du procès-verbal du 15 Juin 2026

Le Procès-verbal du 15 Juin 2026 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

Note : Monsieur le maire, après formation sur le sujet, aimerait mettre en conformité nos pratiques de communication des procès-verbaux. Dorénavant, les PV devront avoir été approuvés par le conseil municipal avant d'être affichés ou communiqués.

A l'issue du conseil municipal, seule la liste des délibérations sera affichée au tableau, le PV complet sera affiché une fois approuver et donc après la réunion du conseil municipal suivante.

2/ Maison Billet – Projet, Choix des Entreprises

Délibération 2026-07-01

À la suite de l'appel d'offres, M. le maire présente une synthèse des devis des entreprises les mieux disantes :

N° lot:	Dénomination du lot	Entreprise retenue	Montant € HT OFFRE DE BASE	PSE	Montant € HT OFFRE DE BASE + PSE
1	Retrait du Plomb - Désamiantage	WIG France ENTREPRISE SAS	11 316.20	-	11 316.20
2	Dépose Matériaux réutilisation	ETS ALTERNATIM NOV	6 174.50	-	6 174.50
3	Terrassement -VRD	BOUCARD MONT D'OR	111 774.00	-	111 774.00
4	Démolition - GROS ŒUVRE	SARL BRIENET	295 166.54	-	295 166.54
5	Charpente Couverture Zinguerie	CATTET	253 745.14	1575.51	255 320.65
6	Menuiseries Extérieures	SARL GIRARD JM	78 126.75	-	78 126.75
7	Ravalement Façades	FREVALET	69 436.92	-6004.15	63 432.77
8	Plâtrerie - Peinture	SAS BONGLET	215 255.95	-	215 255.95
9	Menuiseries Intérieures	SAS BURLA	49 100.49	3981.25	53 081.74
10	Chape Carrelage Faïences	SARL PECQUET	56 257.50	-8470	47 787.50
11	Sols Souples	SARL BOISSIERE	27 494.49	-	27 494.49
12	Chauffage Plomberie Sanitaires	SARL SCS	107 271.50	250.00 €	107 521.50
13	Electricité	SARL POURCLOTL	73 852.00	1450.00 €	75 302.00
14	Serrurerie Métallerie	SARL MOUREAUX	54 248.40	-	54 248.40
15	Cuisine Equipée	SAS BURLA	17 871.00	-	17 871.00
TOTAL			1 427 091.38	-7 217.39	1 419 873.99

Le montant total des offres correspondant à l'aménagement de 5 appartements dans la maison Billet se monte à : 1 427 091,38 € HT pour l'ensemble des 15 lots. Ce montant est inférieur à l'estimation faite par l'assistant à maîtrise d'ouvrage qui était de 1 448 001.65 € HT.

Prestation Supplémentaire Eventuelle :

- Lot 7 : -7 217.39 € HT, si la façade coté cimetière n'était pas entièrement ravalée.
- Lot 10 : -8 470.00 € HT, les surfaces de Faïence pourraient être limitées en hauteur dans les WC et salle de bain.
- Lot 5 : +1575.51 € HT si un puit de lumière est ajouté dans le logement n°4

M. Olivier BILLOT de la société Analis Finance a réalisé une projection financière présentée lors d'une réunion de travail avec les membres du conseil municipal le 02 juillet 2026. La projection sur les finances de la commune est favorable au projet.

Au vu des éléments présentés, le conseil municipal décide de lancer la phase d'exécution du projet et l'adjudication des lots aux entreprises listées.

Vote : pour à l'unanimité.

Les démarches seront engagées pour informer les entreprises retenues et non-retenues.

Choix des logements conventionnés

Délibération 2026-07-02

Pour bénéficier du dispositif d'aides du département « C@P 25 », et répondre à la mission de service public de fournir des logements à loyers modérés pour des personnes à revenus modestes, la commune fait le choix de conventionner 3 des 5 logements. Les appartements N° 3, 4 et 5 qui seront situés au premier étage sont retenus.

Vote pour à l'unanimité.

Financement du projet

Délibération 2026-07-03

Il sera nécessaire de souscrire à un ou plusieurs prêts immobiliers.

Nous allons solliciter la Banque des territoires qui propose des taux d'intérêts très avantageux par rapport aux prêts standards, notamment pour les 3 logements conventionnés. En revanche les taux sont indexés sur le livret A donc variables.

Le dossier à établir est assez complexe, M. Eric Bouffieux, société eboConsult qui est notre assistant maîtrise d'ouvrage sur le projet est sollicité pour nous aider à le monter.

Le premier devis estimatif se monte à 5 440.00 € HT.

Le conseil municipal valide le principe à l'unanimité pour que M. le maire approuve l'ordre de mission lorsque celui-ci sera officiellement établi.

3/ Créance en non-valeur – Budget Communal

Délibération 2026-07-04

La commune a subi un sinistre en février 2023. Le portail du cimetière a été endommagé par la voiture de Monsieur Adam MAJERI résidant à ce moment-là rue du village. Un accord amiable avait été établi pour que l'auteur rembourse la commune des frais de réparation. Pour faciliter les choses un paiement en 3 fois a été concédé. A ce jour, et malgré les poursuites de la commune et du trésor public, M. MAJERI n'a pas payé la dernière échéance de 239.22 €. Ce Monsieur qui est reparti en région Lyonnaise semble introuvable.

Sur injonction du trésor public, il est demandé à la commune d'annuler cette créance comptable pour permettre la clôture des comptes et la sincérité budgétaire.

N'ayant d'autres choix, le conseil municipal vote pour à l'unanimité tout en demandant de continuer les poursuites.

4/ Contrat location terrain nu

Délibération 2026-07-05

Depuis 2017, l'entreprise Boucard T.P. loue un terrain nu à la commune pour un loyer annuel de 250.00 €. Cette parcelle sert au stockage de matériaux et gravats. Le bail n'a jamais été revu depuis. Il doit donc être renouvelé.

Pour terminer l'année civile en cours et commencer le prochain bail en année pleine, M. le maire propose de reconduire le bail actuel du 17 juillet au 31 décembre 2026 dans les mêmes conditions.

A partir du 1^{er} janvier 2027, une nouvelle proposition de bail de type rural sera proposée en appliquant l'indice de fermage national pour la révision du loyer.

Vote : pour à l'unanimité.

Le conseil municipal profite de l'occasion pour signaler que la vue générale et l'entrée du village sont dégradées par le visuel de ces différents stockages. Une rencontre est demandée avec le gérant pour trouver ensemble un accord.

5/ Photocopieur renouvellement contrat

Délibération 2026-07-06

Le contrat de location du photocopieur se termine début février 2027. Le photocopieur est en place depuis 5 ans, selon le prestataire, il doit être remplacé.

- Koesio Pontarlier a donc établi un devis : 1360.00 € HT / an pour un forfait de 4000 impressions N/B et 6000 copies couleurs auquel il faut ajouter des copies supplémentaires : 3000 NB à 0.0005 € / copie soit 1.50 € HT + 2500 copies couleurs à 0.042 € / copie soit 105.00 € HT cela représente un budget total de 1466.50 € HT / an.
- RedX Valdahon, nous propose une offre pour un matériel similaire à 1177.60 € HT / an.

Le conseil donne l'avantage au partenaire actuel, M le maire négocie le devis sur la base du devis de la concurrence.

Vote : pour à l'unanimité.

6/ Appartement école gauche – Travaux, Locataire, Loyers-Caution

Délibération 2026-07-07

Rappel : le logement est vacant depuis le 7 avril 2026.

Les travaux de mise en conformité électrique ont été réalisés. Le DPE est en attente de rédaction. Reste quelques travaux de peinture à faire. L'employé municipal prend des vacances en Août.

Il faudra donc des bénévoles pour ce chantier de peinture ponctuel qui concerne un plafond et éventuellement 1 chambre.

Le dernier loyer était de 871.55 € / mois, le loyer est révisé annuellement.

- Le nouveau loyer est fixé à 880.00 € / mois.
- Madame Anne-Sophie Meunier, conseillère municipale a postulé pour ce logement.

Le conseil municipal vote pour ces deux propositions : 10 voix pour, l'intéressée ne prenant pas part au vote.

7/ Questions diverses

Lotissement la fabrique

Le permis de construire de la parcelle N°1 a été accordée. La vente va pouvoir se faire.

Une demande a été reçue pour que la parcelle n°5 soit fauchée : l'employé municipal s'en chargera.

Subvention aux associations

Les associations petit panier et SOS futures mamans remercient la commune pour la subvention versée.

Comice 2026

Traditionnellement la commune qui accueille l'événement achète des plaques souvenir qui sont distribuées aux agriculteurs inscrits au concours du comice, il en faudra environ 50 à 19 € pièce. Les délais de fabrication étant de 2 mois la commande doit être passée rapidement.

Terrain de boule

Une demande a été faite en mairie pour que le terrain de boule soit désherbé et rechargé en gravier. Benoit Gardavaud s'en occupe dans la semaine avec l'aide des demandeurs et la bonne volonté de certains élus et habitants.

Conseil des écoles maternelles

Bonne année, la direction et l'équipe sont très motivées. Malheureusement, le relationnel avec certains parents peut être compliqué parfois, c'est regrettable.

Conseil des écoles primaires

Le conseil est revenu sur le fait que certaines communes participent aux frais de voyages scolaires alors que d'autres (telles que Saint-Antoine) non. L'équipe d'enseignants rappelle combien les voyages scolaires sont importants pour le développement personnel et social des élèves. Nous en reparlerons ultérieurement. Après un an d'interruption, Mme Populaire reprendra le poste de directrice à la rentrée 2026.

Mobilités douces

A l'initiative de la communauté de communes, un atelier entre les élus des villages voisins a eu lieu en mairie des Hôpitaux-Neufs le 17 juillet au sujet de la matérialisation des déplacements en vélo pour les trajets du quotidien tels qu'école, travail, courses, activités... L'atelier a permis à Karen Ramenzini et Vincent Laithier d'échanger et de faire des propositions d'aménagements par rallier notamment Métabief, L'Abergement Sainte-Marie ou les Hôpitaux-Vieux. Les habitants de Saint-Antoine intéressés par le projet sont invités à se rapprocher de ces 2 conseillers.

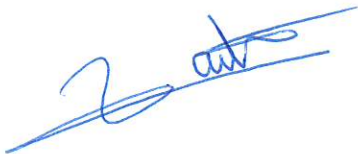
Le plan directeur comprenant un projet d'infrastructures, un budget prévisionnel et une planification sera livré en Avril 2027.

Réunion conseil communautaire

L'aménagement du stade de biathlon Lou Jeanmonnot aux Hôpitaux-Vieux est un projet important et conséquent pour la communauté de communes. Pour son financement, il entre dans le cadre du plan d'investissements dans les infrastructures pour les JO 2030. Ce qui permettra normalement d'obtenir un bon taux de subventions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire de Séance,
Vincent LAITHIER



Le Maire,
Joël VIONNET.

